



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 44542

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications exprimées par la Fédération nationale des particuliers employeurs (FEPEM) concernant l'emploi à domicile. Rappelant que les emplois à domicile concernent pour une grande part le soutien aux personnes âgées et la garde d'enfants (le solde se répartissant dans les travaux de ménage, repassage, jardinage, etc.) la FEPEM souligne l'importance de mesures incitatives au travail à domicile et la nécessité de simplifier les formalités obligatoires pour les employeurs, comme pour les salariés. Aussi la FEPEM demande-t-elle une meilleure évolution des régimes fiscaux et sociaux, ouvrant davantage l'accessibilité à la garde à domicile et permettant l'exonération des charges pour les emplois familiaux. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44542

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2000, page 2285